



PROGRAMME DE FORMATION Montage / Démontage d'Échafaudages de Pied (R408)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Identifier les risques liés au travail en hauteur et à l'utilisation d'un échafaudage**
- **Monter, modifier et démonter un échafaudage de pied en sécurité**
- **Appliquer les règles de prévention des chutes et de stabilité**
- **Utiliser correctement les équipements de protection individuelle**

Durée et horaire de la formation :

Initial : de 14 à 28 heures variable selon le cycle expérimenté ou débutant.

Recyclage : 14h soit 2 jours variable selon le nombre de catégories

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieux des formations : En centre ou Sur Chantier suivant programme...

PARTIE THEORIQUE – 0.5 à 1 jour

- Réglementation relative au travail en hauteur
- Responsabilités des intervenants
- Analyse des risques liés aux échafaudages
- Types et classes d'échafaudages
- Lecture de notice fabricant
- Règles de stabilité, ancrage et amarrage
- Équipements de protection collective et individuelle

PARTIE PRATIQUE – 1 jour à 1.5 jours

- Identification des éléments constitutifs
- Vérification du matériel
- Préparation de la zone d'implantation
- Montage sécurisé d'un échafaudage de pied
- Mise en place des planchers, garde-corps, accès et plinthes
- Techniques de démontage sécurisé
- Mise en situation réelle sur plateau technique

ETS Carlos Martins-(CFM) Siège : 660 Avenue Simone Veil, 24400- Sourzac Périgueux **Siret :** 98333340200011 -NDA :75240244224 – RCS

Contact : 0553807324 – cfm@ets-cfm.fr

V1/0326



Évaluation

- Évaluation théorique (questions / échanges)
- Évaluation pratique lors des exercices de montage

Validation

- Attestation de formation délivrée en fin de session.



PUBLIC VISE

Personnel du BTP amené à **monter, démonter ou transformer des échafaudages de pied** dans le cadre de son activité professionnelle.

Prérequis

Aptitude médicale au travail en hauteur

Compréhension de la langue française

Port des EPI obligatoires

Expérience dans les métiers du bâtiment recommandée

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
 - Identifier les risques liés au travail en hauteur et à l'utilisation d'un échafaudage
 - Monter, modifier et démonter un échafaudage de pied en sécurité
 - Appliquer les règles de prévention des chutes et de stabilité
 - Utiliser correctement les équipements de protection individuelle

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
- Apporter les compétences nécessaires en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires en sécurité
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

ACCES HANDICAP :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au **06.33.47.47.89**



PROGRAMME DE FORMATION Utilisation des Échafaudages de Pied

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux utilisateurs de travailler sur un échafaudage de pied en respectant les règles de sécurité et les limites d'utilisation.

Durée et horaire de la formation :

Initial : de 7 à 21 heures variable selon le cycle expérimenté ou débutant.

Recyclage : 7 h soit 2 jours variable selon le nombre de catégories

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieux des formations : En centre ou Sur Chantier suivant programme...

PARTIE THEORIQUE – 0.5 à 1 jour

- Cadre réglementaire du travail en hauteur
- Principaux risques liés à l'utilisation d'un échafaudage
- Règles de sécurité pour l'accès et la circulation
- Limites d'utilisation d'un échafaudage
- Signalisation et consignes de sécurité
- Équipements de protection individuelle

PARTIE PRATIQUE – 1 jour à 1.5 jours

- Reconnaissance des éléments d'un échafaudage
- Vérification visuelle avant utilisation
- Accès sécurisé à l'échafaudage
- Utilisation en sécurité des planchers de travail
- Comportements à adopter en situation de travail

Évaluation

- Évaluation théorique (questions / échanges)
- Questions / échanges et validation des connaissances en situation

Validation

- Attestation de formation délivrée en fin de session.



PUBLIC VISE

Personnel amené à **travailler sur des échafaudages de pied sans intervenir sur leur montage.**

Prérequis

- Aptitude médicale au travail en hauteur
- Compréhension de la langue française
- Port des EPI obligatoires

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Questions / échanges et validation des connaissances en situation.

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
- Apporter les compétences nécessaires en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires en sécurité
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

ACCES HANDICAP :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au **06.33.47.47.89**



PROGRAMME DE FORMATION Réception et Vérification d'Échafaudages

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux participants de réaliser la réception, les vérifications journalières et périodiques d'un échafaudage de pied conformément à la réglementation.

Durée et horaire de la formation :

Initial : de 7 à 21 heures variable selon le cycle expérimenté ou débutant.

Recyclage : 7 h soit 2 jours variable selon le nombre de catégories

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieux des formations : En centre ou Sur Chantier suivant programme...

PARTIE THEORIQUE – 0.5 à 1 jour

- Cadre réglementaire et obligations de vérification
- Responsabilités du chef d'établissement et des utilisateurs
- Types de vérifications :
 - réception
 - journalière
 - périodique
- Analyse des risques et défauts courants
- Lecture de notice et conformité de montage

PARTIE PRATIQUE – 1 jour à 1.5 jours

- Contrôle visuel d'un échafaudage monté
- Vérification des ancrages, planchers et protections collectives
- Identification des anomalies
- Utilisation d'une fiche de vérification / registre de sécurité

Évaluation

- Étude de cas et mise en situation pratique

Validation

- Attestation de formation délivrée en fin de session.



PUBLIC VISE

Chefs d'équipe, conducteurs de travaux, responsables de chantier ou toute personne désignée pour **contrôler les échafaudages**.

Prérequis

- Connaissance de base des échafaudages
- Aptitude médicale au travail en hauteur
- Compréhension de la langue française

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Étude de cas et mise en situation pratique.

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
- Apporter les compétences nécessaires en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires en sécurité
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

ACCES HANDICAP :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au **06.33.47.47.89**



PROGRAMME DE FORMATION AIPR

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX TOUS NIVEAUX

L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux présente 3 niveaux

- **Concepteurs** : Pour la gestion du projet et le suivi des travaux
- **Encadrant** : Pour la préparation et l'encadrement des travaux à exécuter
- **Opérateur** : Pour les conducteurs d'engins et les ouvriers exécutant des travaux urgents

Contexte : La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1^{er} janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné.

Objectifs : Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs. Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Personnes concernées : Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux

Pré requis : Savoir parler, lire et écrire le français. Posséder une expérience de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans révolus

Accessibilité : La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateurs de formation : Formateur spécialisé en prévention des risques sur chantier

Dispositif de suivi : Feuille d'emargement par demi-journée

Méthodes et moyens pédagogiques : Exposés théoriques illustrés, Participation active des stagiaires
Remise d'un support de formation. Questions réponses, partage d'expériences.

Durée du stage : 1 journée de 7 heures de formation

Calendrier : Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action : Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Mode de validation : Examen QCM sur plateforme dédiée



CONTENU DE LA FORMATION

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise



V1-Janvier-2026

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0/B0 – HF/BF

Personnel non électricien

Référence réglementaire

- Code du travail
- Norme NF C 18-510
- Recommandations INRS ED 6127

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les dangers de l'électricité.
- Comprendre les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Identifier les zones à risques.
- Respecter les prescriptions de sécurité lors de travaux non électriques.
- Utiliser correctement les équipements de protection.
- Appliquer les consignes de sécurité lors d'interventions dans un environnement électrique.
- Adopter la bonne conduite en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Réaliser en sécurité des travaux en fouilles ou dans des environnements humides (HF/BF).

Public concerné

Personnel non électricien amené à intervenir :

- sur chantier,
- dans des locaux techniques,
- à proximité d'ouvrages électriques,
- en fouilles,
- dans des environnements conducteurs ou humides.

Prérequis

Aucun prérequis en électricité.

Le stagiaire doit :

- comprendre le français,
- être médicalement apte au poste de travail.

Durée

Formation initiale : 10 h 30 (1,5 jour)

ou

Recyclage : 7 heures (1 jour)

Effectif

De **4 à 10 participants**.

Moyens pédagogiques



V1-Janvier-2026

- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Vidéos pédagogiques
- Études de cas
- Exercices pratiques
- Matériel électrique pédagogique
- EPI
- VAT
- Balisage
- Signalisation

Déroulement pédagogique

Module 1

Les notions fondamentales

- Les principes de l'électricité
- Tension
- Intensité
- Résistance
- Puissance
- Les différents types de courant

Module 2

Les dangers de l'électricité

- Les effets physiologiques
- L'électrisation
- L'électrocution
- Les brûlures
- Les arcs électriques
- Les incendies

Module 3

Les prescriptions réglementaires

- Responsabilités
- Employeur
- Salarié
- Habilitation électrique
- Conditions de délivrance
- Maintien des compétences

Module 4

Les symboles d'habilitation

- H0
- B0



V1-Janvier-2026

- HF
- BF

Limites des habilitations.

Travaux autorisés.

Travaux interdits.

Module 5

Les zones d'environnement électrique

- Zones de voisinage
- Distances de sécurité
- Signalisation
- Balisage
- Accès aux locaux électriques

Module 6

Les équipements de protection

Protection collective

- Obstacles
- Barrières
- Balisage

Protection individuelle

- Casque
- Gants
- Chaussures
- Vêtements adaptés

Module 7

Les risques spécifiques HF/BF

Travaux en fouilles

Travaux en tranchées

Travaux sur réseaux enterrés

Présence d'eau

Présence de boue

Milieux conducteurs

Risques liés aux réseaux HTA/BT enterrés

Mesures de prévention adaptées.

Module 8

Conduite à tenir

Face à un accident électrique

Face à un incendie

Alerte

Protection



V1-Janvier-2026

Secours

Utilisation des extincteurs adaptés.

Module 9

Exercices pratiques

Reconnaissance des risques.

Identification des zones.

Lecture de signalisation.

Utilisation des EPI.

Mise en sécurité d'une zone de travail.

Analyse de situations réelles.

Évaluation

Évaluation théorique

Questionnaire à choix multiples (QCM).

Évaluation pratique

Mises en situation professionnelles.

Application des procédures de sécurité.

Validation

À l'issue de la formation, le stagiaire ayant satisfait aux évaluations recevra :

- une **attestation de fin de formation** ;
- un **avis après formation** permettant à l'employeur de délivrer, s'il le juge approprié, les habilitations **H0 – B0 – HF – BF** conformément à la norme **NF C 18-510**.

Recyclage recommandé

Tous les **3 ans**, ou plus fréquemment selon l'évolution du poste, des installations ou après une interruption prolongée d'activité.



PROGRAMME DE FORMATION(CACES)®482

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

Des Engins de Chantier

CATEGORIES – A/B1/B2/B3/B1/C2/C3/D/E/F/G

Code INRS :

RS7040 (Cat A) / RS7041 (Cat B1) / RS7042 (Cat B2) / RS7043(B3) / RS7044(Cat C1)

RS7045(Cat C2) / RS7046(Cat C3) / RS7047 (Cat D) / RS7048 Cat E / RS7049 (F)/ RS7023 (G)

Durée de la formation :

- ✓ **35h00 soit 5 jours (initial)**
- ✓ 28h00 soit 4 jours
- ✓ 21h00 soit 3 jours
- ✓ **14h00 soit 2 jours (recyclage*)**

La durée de la formation est déterminée selon votre expérience et le nombre de catégorie que vous souhaitez valider.

*****Pour prétendre au recyclage, il faut soit être titulaire d'un CACES®482 soit fournir une attestation de formation conforme à l'annexe V de la recommandation en vigueur.

Horaire et lieu de la formation

- ✓ **Horaires :** 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- ✓ **Lieux des formations :** en centre « ETS Carlos Martins » ou dans votre entreprise

Public : Tout conducteur ou futur conducteur d'engins de chantier.

Prérequis : Être âgé de 18 ans / Savoir lire, écrire et compter en Français

Résultat attendu de la formation et sanction :

- ✓ Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- ✓ Test pratique : obtenir un minimum de 70 points sur 100 sans-faute éliminatoire relative à la sécurité.
- ✓ Validité : pendant 5 ans
- ✓ Certificat : remise d'un certificat et d'une attestation de fin de formation mentionnant les résultats attestant de la réussite des examens théorique et pratique

Objectif de la formation : être capable de conduire en sécurité un engin de chantier selon la recommandation ®482 de la CNAM



PROGRAMME DE FORMATION(CACES)®482

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

Des Engins de Chantier

CATEGORIES – A/B1/B2/B3/B1/C2/C3/D/E/F/G

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Maitriser les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail
- ✓ Maitriser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné.
- ✓ Mettre en évidence les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- ✓ Maitriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Recours à tous les types de méthodes : magistrale, démonstrative, interrogative et expérientielle.
- ✓ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les apprenants (contenu du cours, partage d'expérience...)

Moyens techniques :

- ✓ Cours et tests théoriques dispensés en salle de formation
- ✓ Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- ✓ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les stagiaires sur le contenu du cours
- ✓ Grille d'avancement pédagogique

Le formateur : Expérience de plus de 10 ans, attestation INRS, Titulaire de CACES®

Réservation :

- ✓ Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.
- ✓ Remplir la fiche de renseignements stagiaire.
- ✓ Entrer en formation sous 3 semaines maximum.
- ✓ Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

Accès handicap :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au 06.33.47.47.89



PROGRAMME DE FORMATION(CACES)®482

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

Des Engins de Chantier

CATEGORIES – A/B1/B2/B3/B1/C2/C3/D/E/F/G

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

PARTIE THEORIQUE (1 Jour)

Nous évaluons nos stagiaires en début de formation pour identifier leur niveau de connaissance.

Les points abordés avec le formateur :

1. Introduction
2. Réglementation
3. Règles essentielles de prévention sur chantier
4. CACES® et autorisation de conduite
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. Rôles des organismes
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 482 de la CNAM
9. Technologie
10. Mécanique
11. Conduite sur la voie publique
12. Les règles de conduite
13. Les règles de sécurité
14. Conformité et entretien
15. Prise et fin de poste
16. AIPR Intervention à proximité des réseaux

PARTIE PRATIQUE (1 à 3 jours selon le nombre de catégories)

La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie d'engins appartenant au CACES® R482.

- ✓ Conformité et entretien quotidien- maintenance.
- ✓ Chargement /déchargement sur porte-engin en options pour certaines catégories
- ✓ Prise et fin de poste

PARTIE TESTS (1 Jour)

- ✓ Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques.



PROGRAMME DE FORMATION (CACES)[®]486A

**Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des
(PEMP) Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
CATÉGORIES - A/B/C**

Code INRS : RS7000 (Cat A) / RS7001 (Cat B) / RS7002 (Cat C)

Durée de la formation :

- ✓ **35h00 soit 5 jours (initial)**
- ✓ **28h00 soit 4 jours**
- ✓ **21h00 soit 3 jours**
- ✓ **14h00 soit 2 jours (recyclage*)**

La durée de la formation est déterminée selon votre expérience et le nombre de catégorie que vous souhaitez valider.

***** Pour prétendre au recyclage, il faut soit être titulaire d'un CACES[®]486 ou[®]376 soit fournir une attestation de formation conforme à l'annexe V de la recommandation en vigueur.

Horaire et lieu de la formation

- ✓ **Horaires :** 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- ✓ **Lieux des formations :** en centre « ETS Carlos Martins » ou dans votre entreprise

Public : Tout conducteur ou futur conducteur de nacelles élévatrices

Prérequis : Être âgé de 18 ans / Savoir lire, écrire et compter en Français

Résultat attendu de la formation et sanction :

- ✓ **Test théorique** : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- ✓ **Test pratique** : obtenir un minimum de 70 points sur 100 sans-faute éliminatoire relative à la sécurité.
- ✓ **Validité** : pendant 5 ans
- ✓ **Certificat** : remise d'un certificat et d'une attestation de fin de formation mentionnant les résultats attestant de la réussite des examens théorique et pratique

Objectif de la formation : être capable de conduire en sécurité une nacelle élévatrice selon la recommandation [®]486A de la CNAM



PROGRAMME DE FORMATION (CACES)® 486A

**Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des
(PEMP) Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes
CATÉGORIES - A/B/C**

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Maitriser les compétences nécessaires à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnes en situation de travail
- ✓ Maitriser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobile de personne concernées.
- ✓ Mettre en évidence les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- ✓ Maitriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Recours à tous les types de méthodes : magistrale, démonstrative, interrogative et expérientielle.
- ✓ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les apprenants (contenu du cours, partage d'expérience...)

Moyens techniques :

- ✓ Cours et tests théoriques dispensés en salle de formation
- ✓ Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- ✓ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les stagiaires sur le contenu du cours
- ✓ Grille d'avancement pédagogique

Le formateur : Expérience de plus de 10 ans, attestation INRS, Titulaire de CACES®

Réservation :

- ✓ Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.
- ✓ Remplir la fiche de renseignements stagiaire.
- ✓ Entrer en formation sous 3 semaines maximum.
- ✓ Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

Accès handicap :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au 06.33.47.47.89



PROGRAMME DE FORMATION (CACES)[®] 486A

**Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des
(PEMP) Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
CATÉGORIES - A/B/C**

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

PARTIE THEORIQUE (1 Jour)

Nous évaluons nos stagiaires en début de formation pour identifier leur niveau de connaissance.

Les points abordés avec le formateur :

1. Introduction
2. Règlementation
3. Règles essentielles de prévention sur chantier
4. CACES (Certificat d'Aptitude de Conduite En Sécurité)
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. Rôles des organismes
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 486 de la CNAM
9. Technologie
10. Mécanique
11. Conduite sur la voie publique
12. Les règles de conduite
13. Les règles de sécurité
14. Conformité et entretien
15. Prise et fin de poste

PARTIE PRATIQUE (1 à 3 jours selon le nombre de catégories)

La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie de plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes appartenant à la recommandation R486A de la CNAM.

- ✓ Conformité et entretien quotidien- maintenance.
- ✓ Chargement /déchargement sur porte-engin en options pour certaines catégories
- ✓ Prise et fin de poste

PARTIE TESTS (1 Jour)

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques.



PROGRAMME DE FORMATION (CACES)[®]486A

**Certificat d’Aptitude à la Conduite en Sécurité des
(PEMP) Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
CATÉGORIES - A/B/C**



PROGRAMME DE FORMATION ACES R487- Grues à Tour catégorie 1-3

Codes INRS :

RS6880 (Cat :1) / RS6936 (Cat :3)

OBJECTIF DE LA FORMATION : Être capable de conduire les grues à tour cat 1-3 en toute sécurité, suivant la recommandation R 487 de la CNAM.

Durée et horaire de la formation :

Initial : de 35 h à 70 heures soit 5 à 10 jours variable selon le cycle expérimenté ou débutant.

Recyclage : 14h soit 2 jours variable selon le nombre de catégories

Horaires : 8h00-12h00 et 13h00-16h00

Lieux des formations : Sur Chantier suivant programme...

PARTIE THEORIQUE – 1 à 2 jours

1. Introduction
2. Règles essentielles de prévention sur chantier
3. Les organismes
4. Code du travail
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. CACES® et autorisation de conduite
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 487 de la CNAM
9. GME-GMA notions essentielles
10. Différentes catégories de grue à tour
11. La courbe de charge
12. Les indicateurs
13. Les risques
14. Prise de poste et fin de poste
15. Elingage
16. AIPR si inclus dans votre formation : Intervention à proximité des réseaux, obligatoire depuis janvier 2019 conseillé lors de votre inscription

PARTIE PRATIQUE – 2 jours à 7 jours

La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie d'engins appartenant A la recommandation 487 de la CNAM

Grue à montage automatisé, catégorie 3 Grue à montage par élément, catégorie 1

Translation sur rails (en option pour toutes les catégories)

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (option pour la catégorie 1) Conduite en cabine (en option pour la catégorie 3)

Conformité et entretien quotidien-maintenance et Prise et fin de poste

ETS Carlos Martins-(CFM) Siège : 660 Avenue Simone Veil, 24400- Sourzac **Siret :** 98333340200011 -NDA :75240244224 – RCS Périgueux

Contact : 0553807324 – cfm@ets-cfm.fr

V1/0225



PARTIE TESTS – 1 Jour à 2 jours

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques



PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Tout conducteur ou futur conducteur de grue à tour. Pour la formation initiale :
- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et comprendre le français
- Savoir compter (4 opérations)

Pour le recyclage : ...Avoir déjà été titulaire d'un CACES ou ACES *R387m ou R 487

Informations complémentaires

- Aptitude médicale à la conduite en sécurité des grues à Tour, à jour.
- Pour prétendre au recyclage, il est conseillé de justifier de l'utilisation de l'engin concerné,
- Pendant une durée de 50 heures sur une période de 5 ans.

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Être capable de conduire les grues à tour en toute sécurité, suivant la recommandation R487 de la CNAM sans faute éliminatoire relative à la sécurité.
- Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R487 valable 5 ans

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- Testeurs certifiés CACES® par l'organisme DEKRA
- Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
- Apporter les compétences nécessaires à la conduite de grue à tour en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de grues à tour concernées
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

ACCES HANDICAP :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au **06.33.47.47.89**



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R489

Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des

Chariots Automoteurs de Manutention

CATÉGORIES - 1A/1B/2A/2B/3/4/5/6/7

Code INRS : RS6866(Cat 1A) / RS6867 (Cat 1B) / RS6800 (Cat 2A) / RS6868 (Cat 2B) / RS6869 (Cat 3) / RS6871 (Cat 4) / RS6870 (5) / RS6872 (6) / RS6873 (7) /

DUREE DE LA FORMATION

- ☐ 35h00 soit 5 jours (initial)
- ☐ 28h00 soit 4 jours
- ☐ 21h00 soit 3 jours
- ☐ 14h00 soit 2 jours (recyclage*)

La durée de la formation est déterminée selon votre expérience et le nombre de catégorie que vous souhaitez valider.

*Pour prétendre au recyclage, il faut soit être titulaire d'un CACES®489 ou®379 soit fournir une attestation de formation conforme à l'annexe V de la recommandation en vigueur.

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieux des formations : En centre « Ets Carlos Martins » ou dans votre entreprise

PUBLIC VISE

- ☐ Tout conducteur ou futur conducteur amenée à utiliser des chariots élévateurs à conducteur porté.

PREREQUIS

- ☐ Être âgé de 18 ans
- ☐ Savoir lire et comprendre le français
- ☐ Savoir compter (4 opérations)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ☐ Aptitude médicale à la conduite en sécurité des chariots, à jour.

Résultat attendu de la formation et sanction :

- ☐ Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- ☐ Test pratique : obtenir un minimum de 70 points sur 100 sans-faute éliminatoire relative à la sécurité.
- ☐ Validité : pendant 5 ans
- ☐ Certificat : remise d'un certificat et d'une attestation de fin de formation mentionnant les résultats attestant de la réussite des examens théorique et pratique

Objectif de la formation :

Être capable de conduire en sécurité Chariots Automoteurs de Manutention selon la recommandation 489 de la CNAM

Accès handicap : Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M MARTINS Carlos 06.33.47.47.89 contact.formation@ets-carlos-martins.fr



ETS Carlos Martins-(CFM) Siège : 660 Avenue Simone Veil, 24400- Sourzac Siret :98333340200011 -NDA :75240244224 – RCS Périgueux

Contact : 0553807324 – cfm@ets-cfm.fr

V1/0225



Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Maitriser les compétences nécessaires à la conduite des chariots automoteurs de manutention en situation de travail
- ✓ Maitriser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention
- ✓ Mettre en évidence les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- ✓ Maitriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

ENCADREMENT

- ☐ Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- ☐ Testeurs certifiés CACES® par l'organisme DEKRA
- ☐ Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

Méthodes pédagogiques :

- ☐ Recours à tous les types de méthodes : magistrale, démonstrative, interrogative et expérientielle.
- ☐ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les apprenants (contenu du cours, partage d'expérience...)

Moyens techniques :

- ☐ Cours et tests théoriques dispensés en salle de formation
- ☐ Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- ☐ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les stagiaires sur le contenu du cours
- ☐ Fiche de suivi individuel d'apprentissage

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

Nous évaluons nos stagiaires en début de formation pour identifier leur niveau de connaissance.

PARTIE THEORIQUE – 1 jour	PARTIE PRATIQUE – 1 à 3 jours selon le nombre de catégories	PARTIE TESTS – 1 Jour à 2 jours selon le nombre de catégories
Réglementation Règles essentielles de prévention sur chantier CACES® et autorisation de conduite Rôles et responsabilités de chacun Rôles des organismes Les recommandations de la CNAM- La recommandation R 489 de la CNAM Technologie des chariots élévateurs Mécanique des chariots élévateurs Conduite sur la voie publique et chantier Risques liés à l'utilisation des chariots élévateurs Stabilité des chariots de manutention Sur demande : AIPR : Intervention à proximité des réseaux : obligatoire depuis janvier 2018, en cas d'intervention à proximité des réseaux.	La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie d'engins appartenant au CACES® R489. Conformité et entretien quotidien- maintenance. Chargement /déchargement sur porte-engin en options pour certaines catégories Prise et fin de poste	Évaluations informatisées des connaissances théoriques Et des savoir-faire avec exercices pratiques



ETS Carlos Martins-(CFM) Siège : 660 Avenue Simone Veil, 24400- Sourzac Siret :98333340200011 -NDA :75240244224 – RCS Périgueux

Contact : 0553807324 – cfm@ets-cfm.fr

V1/0225



--	--	--



ETS Carlos Martins-(CFM) Siège : 660 Avenue Simone Veil, 24400- Sourzac **Siret :** 98333340200011 -NDA : 75240244224 – RCS Périgueux

Contact : 0553807324 – cfm@ets-cfm.fr

V1/0225



PROGRAMME DE FORMATION

CACES® R490 – Grues Auxiliaires de chargement

Codes RS

RS6997 (R490 PF et/ou PF+Tel)

PARTIE THEORIQUE – 1 jours

1. Introduction
2. Les risques sur chantier
3. Les organismes de prévention
4. Réglementation du travail
5. CACES® et autorisation de conduite
6. Rôles et responsabilités de chacun
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 490 de la CNAM
9. Conformité
10. Description
11. Le système hydraulique
12. Stabilité et abaque
13. Règles de conduite sur route
14. Les règles de sécurité
15. Mise en œuvre : prise de poste et fin de poste
16. Elingage

PARTIE PRATIQUE – 1 JOURS

La partie pratique concerne uniquement la formation en initial

La pratique est adaptée à la manipulation d'une GRUE AUXILIARIE appartenant au CACES® R490. Conformité et entretien quotidien-maintenance. Prise et fin de poste - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

PARTIE TESTS – 1 Jour

Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Tout conducteur ou futur conducteur de grue auxiliaires de chargement.

Pour la formation initiale :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire et comprendre le français
- Savoir compter (4 opérations)

Pour le recyclage : ...Avoir déjà été titulaire d'un CACES *R390m ou R 490



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Aptitude médicale à la conduite en sécurité des grues AUXILIAIRES, à jour.
- Permis de conduire C recommandé
- Pour prétendre au recyclage, il est conseillé de justifier de l'utilisation de l'engin concerné,

Pendant une durée de 50 heures sur une période de 5 ans.

RESULTATS ATTENDUS- MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION

- Fiche d'évaluation et suivi de formation théorique et pratique
- Test théorique : obtenir un minimum de 70 points sur 100
- Test pratique : Être capable d'utiliser en toute sécurité une grue auxiliaire, suivant la
- Recommandation R490 de la CNAM sans faute éliminatoire relative à la sécurité.
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R490 valable 5 ans

ENCADREMENT

- Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
- Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
- Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

MOYENS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique
- Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
- Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires
- Fiche de suivi de formation
- Apporter les compétences nécessaires à la conduite de grue mobile en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de la grue auxiliaire concernée
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

Accès handicap :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.



PROGRAMME DE FORMATION

Travail en hauteur – Port du harnais

Durée et horaire de la formation :

- ✓ **Durée** : 07h00 soit une journée
- ✓ **Horaires** : 08h30-12h00 / 13h30-17h00
- ✓ **Lieux des formations** : en centre « ETS Carlos Martins » ou dans votre entreprise

Public : toute personne travaillant en hauteur et utilisant un harnais et des systèmes antichute.

Prérequis : Être âgé de 18 ans / Savoir lire, écrire et compter en Français

Résultat attendu de la formation et sanction :

- ✓ **Test théorique** : obtenir un minimum de 70/100
- ✓ **Test pratique** : obtenir un minimum de 70/100
- ✓ **Validité** : 5 ans
- ✓ **Attestation de fin de formation** : remise d'une attestation validant les acquis et mentionnant les résultats aux épreuves théorique et pratique.

Objectif de la formation : Savoir utiliser un harnais, les systèmes anti-chutes et identifier les risques liés au travail en hauteur pour assurer sa sécurité

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Utiliser un harnais dans les meilleures conditions lors de travaux en hauteur
- ✓ Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute
- ✓ Evoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (Ancrages ; lignes de vie...)



PROGRAMME DE FORMATION

Travail en hauteur – Port du harnais

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Recours à tous les types de méthodes : magistrale, démonstrative, interrogative et expérientielle.
- ✓ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les apprenants (contenu du cours, partage d'expérience...)
- ✓ Quizz sur le contenu du cours pour valider les acquis

Moyens techniques :

- ✓ Cours et tests théoriques dispensés en salle de formation.
- ✓ Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
- ✓ Pédagogie active basée sur l'interaction entre le formateur et les stagiaires sur le contenu du cours

Le formateur : Expérience de plus de 10 ans, attestation INRS, Titulaire de CACES®

Réservation :

- ✓ Passer un test de positionnement pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.
- ✓ Remplir la fiche de renseignements stagiaire.
- ✓ Entrer en formation sous 3 semaines maximum.
- ✓ Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session

Accès handicap :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap : contact.formation@ets-carlos-martins.fr ou au 06.33.47.47.89



PROGRAMME DE FORMATION

Travail en hauteur – Port du harnais

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

PARTIE THEORIQUE

Les points abordés avec le formateur :

■ **Statistiques et réglementation**

1. Les statistiques des Accidents du Travail
2. Les dispositions réglementaires
3. Les droits, obligations et responsabilités

■ **Prévention des risques**

4. Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
5. Les partenaires de la prévention et leur rôle
6. Que faire en cas d'accident ?
7. Les processus menant à l'AT et à la MP
8. Les risques et sanctions liés à la prise de substances

■ **Travail en hauteur**

9. La prévention contre les risques de chutes de hauteur
10. Les moyens d'accès et poste de travail avec protection collective
11. Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques
12. Les EPI contre les chutes de hauteur

■ **Vérification des acquis**

13. Quizz
14. Réponses Quizz

PARTIE PRATIQUE

1. Vérification, contrôle et réglages du harnais
2. Parcours d'identification et d'analyse des risques en hauteur
3. Appréciation du vertige
4. Test de suspension
5. Notion du travail maintenu en déport
6. Déplacements sur lignes de vie horizontale
7. Déplacement sur lignes de vie verticale
8. Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides, ainsi que des longues antichute

PARTIE TESTS

Évaluations des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques.